

**COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL**

**UNION EUROPEENNE  
CCE**

\*\*\*\*\*  
**INSTITUT DU SAHEL**

BP. 1530 BAMAKO

TEL. (223) 22 21 48

\*\*\*\*\*

**PFIE : TEL/FAX. (223) 23 02 37**

*mba @ pfie.insah.ml*



**COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'EE**

*Mauritanie, 24 - 27 Octobre 1998*

*Note de Mission de : Monsieur Moussa Batchily BA*

## NOTE DE MISSION

**OBJET** : colloque international sur l'EE  
**LIEU** : MAURITANIE  
**DATE** : 24-27 OCTOBRE 1998  
**NOTE DE** : Moussa Batchily BA, CTR/PFIE

Aux dates indiquées, nous avons effectué un déplacement en Mauritanie en vue d'évaluer les conditions d'organisation du colloque envisagé sur l'EE (Nouakchott, Novembre 1999). Un cahier de charges a été envoyé à tous les pays pour l'organisation de cette rencontre internationale, la Mauritanie a marqué son intérêt.

Nous avons eu une séance de travail avec le président du CNO PFIE – Mauritanie qui a organisé une audience avec le Ministre de tutelle du CILSS. Cette séance a été sanctionnée par un PV joint. On y lit l'accord de principe de la Mauritanie à abriter l'événement. Compte tenu de son importance et du nombre important de participants envisagé, le Ministre a souhaité recevoir un document complet sur la manifestation en vue de faire une communication en conseil des ministres. Il y est noté par ailleurs que le pays dispose de l'infrastructure nécessaire pour recevoir pareille manifestation.

En plus de cette séance de travail, nous avons, en compagnie du chef de projet PFIE – Mauritanie, visiter tous les hôtels et possibilités d'accueil (voir tableau). Une capacité de 440 chambres est disponible sans compter 2 grands hôtels en chantier et un système d'appartements en location (environ 300). Au niveau des salles de travail, il est noté une salle de très grande capacité avec système d'interprétariat (environ 1.000 places) ; des amphithéâtres et salles de réunions. Pour le transport un parc de bus est disponible. Au niveau de la communication, l'accès NET est assuré et des privés ont pignon sur rue. Les informations chiffrées nous ont été communiquées par le Ministère Chargé du Tourisme.

Trois autres volets ont été examinés : l'interprétariat, la restauration et l'organisation d'un camp écologique dans le désert. Cette dernière idée a particulièrement retenu l'attention. Sur ces questions une investigation est à poursuivre dans le cadre de la finalisation du dossier.

En marge de cette investigation, nous avons fait le point du démarrage de l'AN4 avec le chef de projet PFIE. L'avance initiale est obtenue et les activités ont démarré.

Au total, il ressort que la capitale mauritanienne dispose de l'infrastructure nécessaire pour organiser la manifestation. Il reste bien entendu que nous devons finaliser le dossier pour permettre au gouvernement de s'engager avec nous, au plus tard courant premier trimestre 1999.

Nous soumettrons dans les meilleurs délais le dossier technique et financier de la manifestation en vue de formaliser l'événement en relation avec le Secrétaire Exécutif du CILSS.

Nous recommandons la capitale mauritanienne pour abriter le colloque international sur l'EE en novembre 1999.



**COMITE INTER-ETATS**  
**de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel**  
**(CILSS)**

Programme de Formation et  
d'Information sur l'Environnement  
**(PFIE) EN R.I.M**

B.P 5221 - Tél : 549-38 - Fax : 510-52  
Nouakchott - Mauritanie



اللجنة المشتركة  
لمكافحة الجفاف في الساحل

برنامج التكوين  
والإعلام حول البيئة

Nouakchott, le 25 OCT. 1998

N° 011/DP4/CILSS/PFIE-RIM/98/BSA

## PROCES-VERBAL

Le dimanche 25 octobre 1998 à 9h 30, le Ministre du Développement Rural et de l'Environnement (MDRE) de la République Islamique de Mauritanie a reçu une délégation du Programme de Formation - Information sur l'Environnement (PFIE), conduite par le président du comité national d'orientation du PFIE - Mauritanie, et comprenant le coordinateur technique régional du PFIE en mission en Mauritanie et le chef de projet du PFIE - Mauritanie.

Cette séance de travail a porté sur le souhait du CILSS d'organiser « un colloque international sur l'Education environnementale » à Nouakchott en novembre 1999.

Après une introduction du Président du CNO, le Coordinateur Technique Régional a rappelé que le dossier a été transmis au Ministre par le PFIE-RIM depuis le 02 Septembre 1998 (cf. lettre n° 119/CILSS/PFIE-RIM/98 du 02.09.1998).

Il a informé des investigations entreprises avec le Chef du Projet National du PFIE-RIM à Nouakchott pour évaluer les possibilités d'accueil des 500 participants prévus au colloque. Il en ressort que la Capitale mauritanienne dispose des infrastructures nécessaires pour l'hébergement et l'organisation des réunions des participants.

Le coordinateur a précisé que le CILSS prend en charge tous les frais liés au colloque.

Au terme de la séance, Monsieur le Ministre du Développement Rural et de l'Environnement, a déclaré que la République Islamique de Mauritanie serait honorée de cette marque de confiance de notre institution commune le CILSS, concrétisée par son intention d'organiser le colloque à Nouakchott et pour ce faire, il a défini des orientations pour permettre de saisir le Gouvernement avec un dossier complet que doit lui soumettre le CILSS dans les meilleurs délais.

Il s'agit de :

- 1) S'assurer du niveau de financement pour permettre au Gouvernement d'apprécier son implication et sa contribution (en location de véhicules et en réceptions éventuelles).
- 2) Approfondir l'idée du « Camp écologique » proposé par la Coordination Technique Régional.
- 3) Evaluer avec précision les possibilités d'accueil (hébergement, de transport, locaux de conférences), tenant compte du niveau des participants, et conformément à un cahier des charges élaboré par le PFIE.
- 4) Soumettre un programme complet (agenda, niveau de participation, activités...).

Le Ministre a demandé au président du CNO et au chef de projet en relation avec son conseiller chargé du CILSS de constituer un groupe de travail ad hoc sur ce dossier est de le tenir informé.

Les participants :

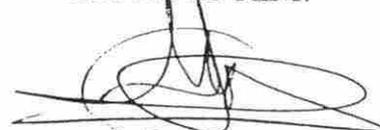
KANE Hadiya,  
SG/MDRE/CNO



Moussa Batehily BA,  
CTR/PFIE/Bamako



Dr. Kébir Ould Sellamy,  
CPN/PFIE-RIM.



## HEBERGEMENT

1°) Capacité totale :404 chambres

2°) Nombre de lits : 666

### 3°) Répartition/hôtels :

capacité nombre d'hôtels	Type de chambre			Nombre de lits	Tarifs journaliers		
	1°) single	2°) double	3°) suite		1°) single	2°) double	3°) suite
El Ahmédi		78	12	168		16.000	45.000
Monotel	60		1	61	13.900		36.540
Complexe Olympique		34	3	71		4 000	7 000
Marhaba Réhabilitation		30	3	63	10 000	12 000	20 000
Halima	20	10	4	44	13 000	15 000	30 000
Hôtel Chinguity	13	13		39	6 200	7 100	
Sabbah		15		30		7 000	
El Amane	17	6		29	8 000	11 500	
Park	1	13		27	5 950	7 650	
Oasis ancien		16		32		6 000	
Oasis nouveau		42		84		9 000	
Gasr Al Akhdar	6	5	2	18	6 000	5 000	16 000
<b>Totaux :</b>	<b>117</b>	<b>262</b>	<b>25</b>	<b>666</b>			